



N° FIN/2012/54

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

| | | |
|---|-------------------|---|
| Date de convocation : | 12 septembre 2012 | Nombre de conseillers communautaires En exercice: 49 Présents : 44 Votants : 45 |
| Date d'affichage de la convocation : | 12 septembre 2012 | |
| | | |

Séance du 21 septembre 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vendredi vingt et un septembre deux mille douze à dix huit heures trente, à l'Hôtel de Ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Madame Maryse VAUDRON (suppléante), Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Claude PERREAU (suppléant), Madame Michèle NANGOT (suppléante), Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Madame Eliette ITALIANO, Madame Valérie BRUSIN, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Yves ROY, suppléé par Mme Maryse VAUDRON
M. Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU
M. Hervé DESCHAMPS, suppléé par Mme Michèle NANGOT
Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, a donné pouvoir à Mme Valérie BRUSIN
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Monsieur Louis BOUCHERON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Subvention à l'Amicale des Employés Communaux de Joigny

OBJET : Subvention à l'Amicale des Employés Communaux de Joigny

Il est proposé aux agents communaux des communes membres de la Communauté de Communes du Jovinien (hors Joigny) et aux agents de la CCJ d'adhérer à l'Amicale des Employés Communaux de Joigny, pour bénéficier des activités organisées par celle-ci (sans obligation d'adhésion de la part des agents territoriaux).

Pour aider cette amicale à fonctionner, la Communauté de Communes du Jovinien versera une subvention au prorata des adhésions prises pour l'année 2013.

Vu l'article 6574 relatif à la comptabilité M14 "subventions de fonctionnement aux associations et organismes de droit privé".

Vu l'accord des membres du bureau communautaire réuni le 7 septembre 2012

Considérant que le montant par adhésion est de 157 € pour l'année 2013

Considérant que les crédits seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2013 ainsi qu'aux exercices suivants,

Considérant que tout agent sous contrat de moins d'un an ne pourra pas adhérer à l'Amicale des Employés Communaux de Joigny

Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Par 43 voix pour, 2 abstentions (Messieurs LEAU et RAVSELJ)

- **approuve** le principe d'allouer une subvention à l'Amicale des Employés Communaux de Joigny dont la somme sera en fonction du nombre d'adhésions prises par les agents territoriaux des communes membres de la Communauté de Communes du Jovinien et du personnel de la CCJ, pour l'année 2013

- **approuve** le montant par agent : 157 €

- **autorise** le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette subvention.

Pour copie conforme,

Le Président,

Nicolas SOBET



Date de réception
par la Préfecture :

11/10/2012

date de publication :

15/10/2012